

# RMI et Marché du travail



**INSEE**  
ANTILLES GUYANE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES



ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
de la  
Guadeloupe

Emplois

RMI, précarité et emploi en Guadeloupe en 2004

# En bref

**S**elon les caractéristiques sociologiques des bénéficiaires du RMI, cette population est majoritairement composée de jeunes et de femmes, souvent sans diplômes.

Cette population ne cesse de croître, en 10 ans elle a augmenté de 22%. La moitié des RMIstes sont des chômeurs<sup>1</sup>, souvent de longue durée. Un tiers sont des inactifs, qui ne cherchent pas ou plus de travail. Les autres sont des actifs qui occupent un emploi, souvent dans le secteur informel. Les deux tiers des RMIstes déclarent chercher du travail ou au moins souhaiter en retrouver. Les hommes ont tendance à plus chercher un emploi que les femmes, à l'instar des jeunes qui cherchent plus que leurs aînés. Les jeunes se révèlent souvent être parmi les plus actifs et les plus motivés lorsqu'il s'agit de chercher un emploi, ils multiplient les modes de recherches d'un emploi, ils complètent leur formation initiale par des formations complémentaires. Cependant, ils se retrouvent souvent confrontés à plusieurs problèmes : le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi, le manque de qualification, le manque d'adaptation des formations complémentaires, etc.

Ces difficultés font que certains, notamment les plus âgés, se découragent et abandonnent leur projet de réinsertion.

*1 An sens du Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est sans travail, disponible sous 15 jours et cherche activement du travail.*



# Sommaire

RMI, précarité et emploi .....P. 4

Allocataires et précarité.....P. 5 à 7

Les allocataires pauvres .....P. 8 à 10

Les RMIstes et le marché du travail .....P. 11 à 19

Annexe :

Quelques données de cadrage en 2005 .....P. 20 à 22

# RMI, Précarité et emploi

Un tiers des allocataires de la CAF sont des RMIstes. Si le nombre de ces allocataires a plus que doublé en 15 ans (passant de 15 500 à 32 200 entre 1989 et 2003), et même si les RMIstes restent en moyenne 4 ans dans le dispositif, cette situation est censée être transitoire. D'où l'intérêt d'analyser le comportement de ces allocataires sur le marché du travail. L'enquête emploi de l'Insee, à travers l'éventail de ses questions, apporte un éclairage spécifique et précieux. Un RMIste ne se comporte pas toujours comme un chômeur.

Contrairement aux chômeurs (au sens du BIT), les RMIstes ne recherchent pas tous un emploi : plus du tiers d'entre eux ne font aucune démarche (excepté l'inscription à l'Anpe pour une partie d'entre eux). Le découragement face à la difficulté de se réinsérer, la

faiblesse des rémunérations proposées (emploi souvent occasionnel, au SMIC et parfois à temps partiel), le cumul « RMI-emploi informel », les contraintes familiales et l'absence de qualification, sont les principales raisons qui poussent certains RMIstes à ne pas rechercher un emploi. Ceux qui cherchent sont parfois très actifs et motivés, notamment les plus jeunes. Ils utilisent plusieurs modes de recherche d'emploi, suivent des formations et acceptent des « jobs » tout en continuant leurs recherches. Ils sont cependant confrontés à plusieurs problèmes : une sous-qualification (les deux-tiers n'ont aucun diplôme), un déséquilibre entre offre et demande d'emploi (taux de chômage à 25%), un manque d'adaptation des formations en regard de l'offre d'emploi, les difficultés communément rencontrées par les plus âgés.

# Allocataires et précarité

En 2003, 100 685 bénéficiaires des prestations de la CAF couvrent 262 646 personnes. 60 % de la population de la Guadeloupe sont concernés par les aides familiales ou au logement. Sur la période 1993-2003, la hausse est de 36%. Cette évolution s'explique notamment par l'extension progressive du champ des allocataires<sup>2</sup>.

Les allocataires vivent seuls ou avec des enfants à charge dans 60 % des cas et près des trois-quarts déclarent ne pas exercer d'activité professionnelle. Ce sont principalement des femmes, près de 70 % alors qu'elles sont 52 % dans la population de 25 à 65 ans<sup>3</sup>. Les prestations liées aux enfants<sup>4</sup> sont prépondérantes. Leur importance est liée au nombre d'enfants par familles et au nombre de familles mono-parentales. Les autres presta-

tions, liées au mode de garde ou au choix d'arrêter une activité professionnelle (APE), occupent une place moins conséquente.

Les prestations liées au logement concernent 33 % des allocataires, tout à fait comparable au niveau de la métropole, 31%. L'allocation logement à caractère familial est plus fréquemment perçue en Guadeloupe, contrairement à celle à caractère social qui concerne 11 % des allocataires guadeloupéens contre 21 % des métropolitains.

Le RMI génère une part beaucoup plus importantes de prestations en Guadeloupe, 32 % des versements contre 10% dans l'Hexagone. Les autres prestations liées aux situations particulières, notamment l'AAH, ne révèlent que des écarts minimes.

## Familles bénéficiaires des prestations et poids en euros de ces prestations.

	Allocataires bénéficiaires (nombre)	Part des bénéficiaires (%)	Poids ( )
<b>Prestations liées aux enfants</b>			
allocation familiales	60 567	60,1	20,2
complément familial	8274	8,2	0,5
allocation de soutien de famille	23 514	23,3	6,9
allocation de rentrée scolaire	39 550	39,2	3,2
allocation pour jeune enfant	15 228	15,1	7,9
allocation parentale d'éducation	1 229	1,2	1,6
<b>Prestations liées au logement</b>			
allocation logement à caractère familial	21 994	21,8	12,9
allocation logement à caractère social	11 396	11,3	4,2
<b>Prestations liées à des situations particulières</b>			
revenu minimum d'insertion	32 227	32,0	28,2
revenu de solidarité	8	1,7	1,6
allocation adulte handicapé	6 894	6,8	9,3
allocation parent isolé	4 484	4,4	3,5
<b>TOTAL</b>	<b>100 685</b>	<b>-</b>	<b>100</b>

Source : Rapport d'activité 2003, CAF.

<sup>2</sup> Les agents de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux) sont régis par la CAF pour certaines de leurs prestations.

<sup>3</sup> Population estimée au 1er janvier 2003.

<sup>4</sup> Allocations familiales, complément familial, aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, allocation de rentrée scolaire, de soutien familial, pour jeune enfant, parentale d'éducation, de garde d'enfant à domicile.

### **Un allocataire sur trois est RMIste**

En 2003, 32 227 personnes bénéficient du RMI en Guadeloupe. C'est 14 % de la population de 25 et 65 ans et un allocataire sur trois est RMIste. En Guyane et en Martinique, 34 % des allocataires perçoivent le RMI et à la Réunion, 36 %.

Mais cette proportion reste trois fois plus élevée qu'en France métropolitaine (10 %).

En un an, cette population a augmenté de près de 8 %. En dix ans, l'accroissement a été de 22 %.

À la mise en place du RMI, en 1989, les RMIstes étaient au deux tiers des femmes. Il y a dix ans, elles étaient 61 % et ce taux n'a pas évolué depuis. En 2003, elles sont 19 195 RMIstes, soit 16 % de la population féminine de 25 à 65 ans et 27% de la population des allocataires femmes.

Les personnes bénéficiant du RMI sont des personnes isolées «au sens du RMI »<sup>5</sup> dans 9 cas sur 10 et l'isolement touche autant les hommes (88 %) que les femmes (87 %).

### **Les RMIstes ont en moyenne moins de 40 ans.**

En 2003, l'âge moyen des RMIstes était de 40 ans pour les hommes et de 39 ans pour les femmes ; c'est un an de plus qu'au démarrage de la prestation en 1989. L'écart entre les hommes et les

femmes s'explique partiellement parce que les femmes ont plus souvent recours au RMI avant 25 ans. En 2003, 0,1 % des RMIstes hommes ont moins de 25 ans contre 5,7 % de RMIstes femmes et avant 20 ans, les personnes bénéficiant du RMI sont exclusivement des femmes, 0,4% parmi les RMIstes femmes. En effet, une dérogation est possible en cas de grossesse ou d'enfant à charge mais aussi lorsqu'une formation effectuée par un allocataire entre dans le cadre d'un contrat d'insertion.

La proportion des RMIstes âgés de 50 ans et plus est de 17 %. Le nombre de ces allocataires devrait baisser avec la mise en place du Revenu de solidarité ( RSO).

### **Ils restent en moyenne quatre ans dans le dispositif du RMI**

Certains RMIstes sont présents dans le dispositif depuis peu, d'autres y sont depuis la mise en œuvre de cette prestation. En moyenne, ils y restent 4 ans.

En 2003, un RMIste sur cinq est dans le dispositif depuis moins d'un an ; l'âge moyen de ces nouveaux RMIstes est de 36 ans. A l'inverse, 5,4% y sont depuis 1989. Les trois quarts de ces « permanents » du RMI sont des femmes. Elles ont, beaucoup plus que les hommes, du mal à sortir du RMI.

#### **Ancienneté des RMIstes dans le dispositif.**

<b>Moins de un an</b>	Effectifs	6569
	Part dans le total des RMIstes (%)	20,4
	Age moyen	36
<b>De un à trois ans</b>	Effectifs	12270
	Part dans le total des RMIstes (%)	38,1
	Age moyen	38
<b>Depuis 1989</b>	Effectifs	1728
	Part dans le total des RMIstes (%)	5,4
	Age moyen	49

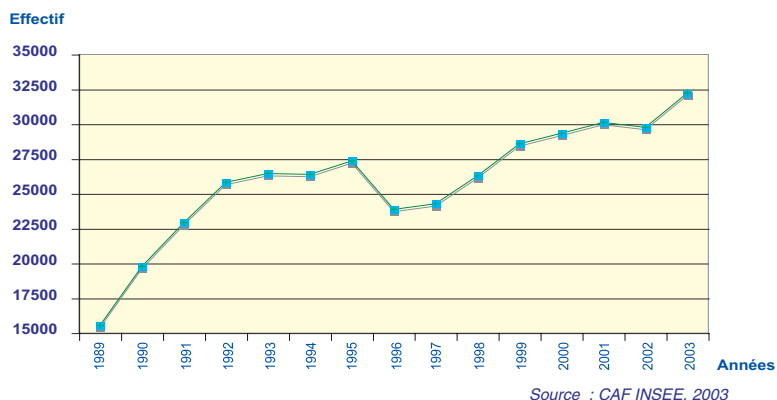
Source : CAF INSEE, 2003.

<sup>5</sup>Au sens du RMI, une personne isolée est une personne qui ne vit pas en couple



Un an après la mise en place du RMI, en 1989, le taux de croissance des RMIstes est de 27,2 %.

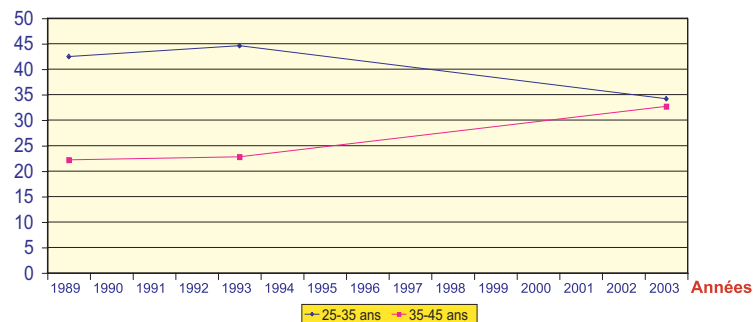
### Evolution des rmistes de Guadeloupe de 1989 à 2003



Après cette forte augmentation, le nombre de RMIstes a cru, jusqu'en 1992, à un rythme inférieur à 17 %. Cette croissance s'est ensuite modérée jusqu'en 1995 avec des taux annuels inférieurs à 5 %. Après cette date il y a eu une baisse de

12,7 % du nombre de RMIstes qui est passé de 27357 en 1995 à 23892 en 1996. Par la suite le nombre de RMIstes a augmenté à nouveau mais moins intensément qu'auparavant, les taux de croissance annuels variant entre 2,7 et 8,3 %.

### % Évolution de la part de deux tranches d'âge chez les RMIstes



Les RMIstes entre 25 et 35 ans sont 42,5 % en 1989, 44,6 % en 1993 puis leur part a diminué jusqu'à 34,2 % en 2003. Dans le même temps, la part des person-

nes de 35 à 45 ans augmente de façon similaire chez les hommes et chez les femmes, ce qui laisse penser à un vieillissement de la population des RMIstes.

# Les allocataires pauvres

La pauvreté est une notion très complexe qui est appréhendée, ici, en référence au « seuil de pauvreté »<sup>6</sup> défini à partir de l'enquête « Budget des familles » de 2001. Ce seuil est de 3934 euros par an en Guadeloupe. Comparable à celui de la Guyane (soit 3958 euros), il reste inférieur à celui des

autres DOM. Dans le calcul sur les allocataires pauvres, les revenus sont ceux déclarés à la Caf et sans tenir compte des personnes âgées de 65 ans et plus car l'information sur l'ensemble de leurs revenus manquait de précision ainsi que les étudiants, considérés comme étant sans ressources.

## Calcul du seuil de pauvreté dans les DOM et en France métropolitaine

*(extrait de la revue Antiane-Eco n° 62)*

Les statisticiens considèrent comme pauvre une personne qui vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est défini comme la moitié du niveau de vie médian. Le niveau de vie médian partage la population des ménages en deux moitiés : la première moitié se situe au dessus et l'autre en dessous.

Cette définition est à la fois monétaire (il existe un seuil de pauvreté) et relative (être pauvre dépend de sa position dans l'échelle des revenus). Entre les Dom et la métropole, l'écart important des revenus médians conduit à calculer

séparément les seuils de pauvreté. Selon la méthodologie préconisée par l'OCDE, le niveau de vie du ménage est calculé en termes d'unités de consommation (u.c.) afin de tenir compte des économies d'échelle et des écarts de niveaux de vie qui peuvent être liés à la structure démographique. Par exemple, deux personnes qui vivent en couple ont chacune un moindre coût de logement que deux personnes vivant seules ; l'entretien et l'éducation d'un jeune enfant reviennent moins chers que celles d'un adolescent. Les statisticiens attribuent une unité de consommation au premier adulte du ménage, 0,5 unité aux autres personnes de plus de 14 ans et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans

Un allocataire sur neuf peut être considéré comme pauvre en 2003. Parmi ces 11 660 allocataires, quatre sur cinq sont des femmes. La pauvreté concerne plus

souvent les hommes vivant en couple (marié ou pas), tandis que les femmes vivent la pauvreté plutôt en célibataire.

<sup>6</sup> « Les enfants plus pauvres que les adultes », AntianeÉco n°62 – Insee, mars 2005.



## État matrimonial des allocataires pauvres

Situation matrimoniale	Hommes	Femmes	Ensemble	% Hommes	% Femmes	% Ensemble
Célibataire	541	5542	6083	26,1	57,8	52,2
Marié(e)	945	1536	2481	45,5	16,0	21,3
Vie maritale	395	652	1047	19,0	6,8	9,0
Veuf(ve)	28	268	296	1,3	2,8	2,5
Divorcé	53	670	723	2,6	7,0	6,2
Séparé(e)	113	917	1030	5,4	9,6	8,8
Ensemble	2075	9585	11660	100,0	100,0	100,0

Source : CAF INSEE, 2003.

36 % des allocataires pauvres sont actifs contre 52 % pour l'ensemble des allocataires. Les trois-quarts des pauvres perçoivent des allocations familiales, mais la prestation où ils sont le plus présents est l'allocation de parent isolé : ils sont 23 % à en bénéficier alors que cette allocation concerne une proportion deux fois moindre de l'ensemble des allocataires. La pauvreté n'affecte pas de la même

manière les communes de l'archipel : la Désirade a la situation la plus défavorable (24 % des allocataires sont concernés), Saint-Martin et Vieux-Fort viennent ensuite avec 17% devant Marie-Galante (15,5 %), le Nord Grande-Terre (14 %) et la côte Sous-le-Vent (12 %). Pointe à Pitre et Basse-Terre comptent, en proportions, moins de personnes pauvres (environ 8 %).



## Prestations de la CAF

**Allocations familiales \*** : Cette prestation aide les familles à subvenir aux besoins de leurs enfants.

**Complément familial \*** : Il est dû à des ménages ou des personnes qui ont un ou plusieurs enfants à charge de plus de 3 ans et de moins de 5 ans et pas d'enfants de 0 à 3 ans.

**Allocation pour jeune enfant \*** : Cette prestation permet un meilleur suivi de la femme en état de grossesse et du jeune enfant de moins de 3 ans.

**Allocation parentale d'éducation \*** : Cette prestation compense la perte de revenus liée à la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour élever au minimum deux enfants.

**Allocation de parent isolé \*** : Cette prestation garantit un revenu minimal aux personnes seules ou isolées.

**Allocation de soutien familial \*** : Cette prestation permet d'aider les personnes seules à élever leurs enfants en l'absence de l'autre parent ou les familles ayant recueilli un enfant.

**Allocation de rentrée scolaire \*** : Cette prestation aide les allocataires à assumer le coût de la rentrée scolaire pour leurs enfants.

**Allocation de logement \*** : Cette prestation aide toute personne de condition modeste à assumer ses charges de logement.

- Allocation de logement à caractère familial : elle est servie aux personnes ou ménages qui perçoivent les prestations familiales, aux jeunes ménages sans enfants sous certaines conditions, aux personnes ou ménages ayant à charge un parent âgé ou infirme. Ces personnes doivent payer un loyer ou rembourser un prêt de leur résidence principale.

- Allocation au logement à caractère social :

elle est servie aux personnes payant un loyer ou remboursant un prêt sur leur résidence principale. Elle s'adresse à tous ceux qui n'entrent pas dans le champ des bénéficiaires de l'allocation de logement à caractère familiale (étudiants, lycéens, Rmistes, chômeurs...)

**Allocation aux adultes handicapés \*** : Cette prestation garantit un revenu minimal à la personne adulte handicapée.

**Revenu minimum d'insertion** : Cette prestation sociale garantit un revenu minimum à toute personne sans ressources ou ayant des revenus modestes.

Pour toucher cette prestation il faut être âgé de plus de 25 ans ou de moins de 25 ans si l'allocataire est en état de grossesse ou assume la charge d'un ou plusieurs enfant(s). Il ne faut pas exercer d'activité professionnelle ou exercer une activité minime. Il faut résider en France depuis au moins trois ans pour les étrangers. Il ne faut pas dépasser un certain plafond de revenus trimestriels.

**Revenu de solidarité** : Cette prestation donne aux allocataires de plus de 50 ans, la possibilité d'accéder à un revenu amélioré jusqu'à la retraite, puisque le versement du RSO entraîne le retrait du marché du travail et de l'insertion.

Pour toucher cette prestation, il faut être âgé d'au moins 50 ans et de moins de 65 ans. Il faut résider dans un DOM. Il faut avoir bénéficié du RMI pendant au moins 24 mois, sans interruption, auprès d'une CAF des DOM. Il ne faut pas être inscrit au chômage en qualité de demandeur d'emploi, ne pas percevoir une retraite à taux plein, l'allocation aux adultes handicapés ou une pension d'invalidité de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégorie. Il faut s'engager à quitter définitivement le marché du travail et de l'insertion.

\* : Pour connaître les conditions d'accès à ses prestations : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

# Les RMIstes et le marché du travail

## Des situations peu favorables à l'insertion...

La population en âge de travailler, constituée de personnes en emploi, chômeurs et inactifs, est en Guadeloupe assez jeune, faiblement diplômée, et composée d'autant d'homme que de femme. La population des chômeurs et des RMIstes est légèrement moins diplômée, composée d'une part légèrement plus importante de femmes et de jeunes.

Chez les RMIstes, ce sont surtout les 30-39 ans qui sont sur-représentés.

Peu d'informations circulent concernant les caractéristiques des RMIstes sur le marché du travail et de nombreuses questions se posent : est-ce qu'être RMIste représente un handicap pour l'insertion sur le marché du travail ? Pourquoi certains RMIstes cherchent du travail et d'autres pas ? Quelles sont les caractéristi-

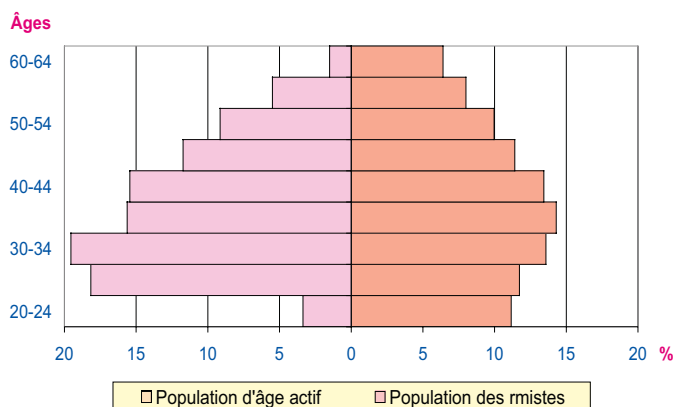
ques de ceux qui cherchent ? Quelles difficultés rencontrent ceux qui ne cherchent pas ? L'enquête emploi<sup>7</sup> permet de donner de premiers éléments de réponses à ces questions.

## RMIstes dans l'enquête emploi : quel profil ?

L'enquête emploi estime le nombre de RMIstes à 28 500 dont plus de la moitié de femmes (55%), comparable à la représentation féminine dans la tranche 25-65 ans (53%).

Les RMIstes sont relativement jeunes, plus de la moitié a moins de 40 ans. Et plus d'un tiers a entre 30 et 39 ans à la différence de la population totale de plus de 25 ans qui est répartie équitablement entre les tranche d'âge 20-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans et 50 ans et plus.

Pyramide des âges de la population d'âge actif et de la population des rmistes



Source : Insee, enquête emploi 2004.

<sup>7</sup> L'enquête emploi couvre l'archipel guadeloupéen excepté les îles du Nord, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les trois-quarts des RMIstes ont des enfants à charge dont 45% sont des familles monoparentales, (proportions identiques à la population totale de plus de 25 ans).

Les RMIstes guadeloupéens sont très peu diplômés : plus de 2 personnes sur 3 n'ont aucun diplôme, contre 1 sur deux dans la population totale. Ils sont peu nombreux à développer leurs compétences à travers des formations. Seul un sur cinq a suivi une formation depuis l'arrêt de sa formation initiale. La plupart des formations complémentaires n'excèdent pas le niveau collège et visent majoritairement un retour à l'emploi. Les personnes qui les suivent ont, pour la plupart, un niveau de formation initiale équivalent au collège, à un Cap ou un Bep. Ceux qui n'ont aucun diplôme sont très peu à suivre une formation complémentaire. Sur l'ensemble de la population en âge de travailler, la proportion de personnes ayant suivi une formation est la même que celle des RMIstes. Toutefois, il s'agit en majorité de formation continue financée par l'employeur.

La structure de la population RMIste est constituée pour moitié de chômeurs (14900), un tiers d'inactifs (9700), donc qui ne recherchent pas d'emploi, et 13% d'actifs (3700) qui occupent un emploi, souvent non-déclaré. Cette structure est logiquement très différente de celle de la population totale, qui compte beaucoup

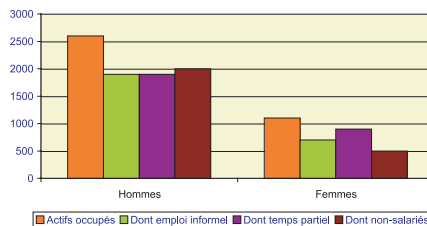
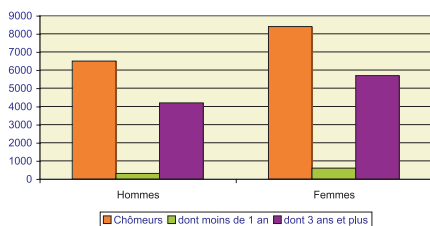
plus d'actifs occupés (près de la moitié) et plus d'inactifs.

Deux chômeurs RMIstes sur trois sont des chômeurs de très longue durée (3 ans ou plus) alors qu'ils sont 50% dans l'ensemble des chômeurs. Ceci paraît logique puisque le RMI prend le relais, à la fin des droits, d'un chômeur longue durée. Ces personnes éprouvent des difficultés spécifiques à retrouver un emploi après une si longue rupture.

Le groupe des RMIstes inactifs est composé d'une très faible proportion d'étudiants (1,4%), de quelques retraités ou préretraités (1,9%), les autres, désignés comme « autres inactifs » sont des femmes au foyer, des personnes en incapacité de travail ou des personnes ne cherchant pas de travail.

Près de 4000 RMIstes ont donc un emploi. Trois sur dix ont un emploi déclaré, généralement précaire, peu rémunéré, et souvent à temps partiel (moins de 35 heures). Les RMIstes actifs occupent donc majoritairement des emplois informels, à hauteur de 10% de la population totale des RMIstes. Ils exercent principalement dans le secteur des services à la personne et dans la construction. Dans quatre cas sur cinq il s'agit d'emplois occasionnels, souvent à temps partiel, et pour plus d'un cas sur deux, d'emplois non salariés (indépendants ou aides familiaux).

### RMIstes guadeloupéens selon la durée du chômage ou le type d'emploi (Unité = Nombre)



Source : Insee, enquête emploi 2004.

### **La volonté de réinsertion sur le marché du travail.**

Le Rmi a pour but essentiel d'assurer un revenu minimum et de donner une possibilité d'insertion sociale. Il est dû à toutes personnes d'au moins 25 ans ou ayant au moins un enfant né ou à naître. En contrepartie du versement de la prestation, le droit au RMI suppose l'établissement d'un contrat d'insertion qui a pour finalité de faciliter la réinsertion sociale et professionnelle. C'est l'Agence Départementale d'Insertion (ADI) qui met en place les procédures de cette réinsertion.

### **L'ADI :**

Créée en 1996 dans les DOM, l'Agence Départementale d'Insertion (ADI) a vu ses missions et son statut juridique se modifier au fil des années. En 2003, l'Etat a transféré la gestion de l'agence au Conseil Général.

L'ADI met en place un dispositif d'insertion pour le RMIste assure la gestion de l'allocation notamment dans l'ouverture des droits et des décisions individuelles.

#### **L'ADI propose 4 actions :**

##### **- L'insertion économique et professionnelle qui se décline en plusieurs points :**

- les formations (formations de base, professionnelle, chantiers écoles, accès individuel à la formation, formation mobilité, indemnités de déplacement de stagiaires) ;
- les bilans ;
- les accès à l'emploi (formations d'accès directs à l'emploi, action d'aide à la recherche d'emploi, convention ADI/ANPE, contrats de qualifications, etc...) ;
- le soutien aux structures d'insertion (financement complémentaire des emplois d'insertion, formation des opéra-

teurs d'insertion , financement de la structure fédérative des opérateurs d'insertion, etc...) ;

- les créations d'activité et développement local (formations à la création des activités, accompagnement des créateurs d'activité, opérations de développement local, fonds de garantie et prêts) ;
- les actions en direction des jeunes (convention avec la mission locale, financement complémentaires des emplois jeunes) ;
- l'accompagnement de la mise en œuvre du volet IEP (audits et évaluations).

##### **- L'insertion sociale et vie sociale :**

- accompagnement et vie sociale (appui social individualisé, actions collective de socialisation, garde d'enfants des allocataires, accompagnateurs scolaires, départ en vacances, pratiques sportives et ateliers d'insertion) ;
- actions de santé en faveur des RMIstes (bilan de santé, suivi psychologique, mesures complémentaires au panier des soins) ;
- mesures transversales en faveur de l'insertion sociale, mesures d'accompagnements de la lutte contre l'exclusion, mesures d'accompagnements du volet sanitaire, mesure d'accompagnements de la convention CAF-ADI, mesures d'accompagnements du réseau de santé mentale-précarité ;
- accompagnement, accès à la culture ;

##### **- L'insertion par le logement ;**

- accès des allocataires au logement social ;
- outils de garantie et d'accompagnement ;
- éradication de l'habitat insalubre.

##### **- Les actions d'accompagnement du PDI (programme départemental d'insertion)**

<sup>8</sup> « Les allocataires du RMI, travail, formation vie quotidienne » *Économie de la Réunion*, n°101, Insee – 1999.

Les allocataires du RMI ont signé un contrat de réinsertion sur le marché du travail. Or, un tiers des RMIstes déclare, à l'enquête emploi, ne pas souhaiter et ne pas chercher de travail et certains d'entre eux en ont déjà un.

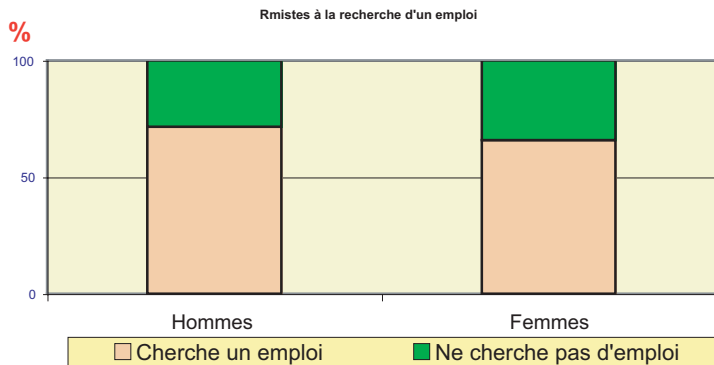
### Des différences selon le sexe et l'âge.

Les femmes sont plus nombreuses parmi les RMIstes. Elles sont aussi plus nombreuses à ne pas chercher de travail, alors que les hommes sont une majorité à déclarer souhaiter voire activement rechercher du travail. Ces femmes ont pour beaucoup (plus de 80%) des enfants à charge et, dans un cas sur deux, sont sans conjoint. De plus, un tiers d'entre elles ont des enfants âgés de moins de six ans. Leur choix se porte alors plutôt sur le RMI que sur la recher-

che d'un emploi, souvent peu qualifié qui engagerait des frais de garde. C'est ce qu'explique Mathilde Clément de la Dares : « Les bénéficiaires du RMI au foyer et ayant de fortes contraintes familiales, souvent des jeunes femmes, ne sont pas inscrits à l'agence (ANPE) car ils ne cherchent pas d'emploi »<sup>9</sup>.

L'âge moyen des personnes cherchant un travail est de 37 ans contre 42 ans pour ceux n'en cherchant pas. L'âge est corrélé avec le nombre d'années au chômage et au RMI et comme le soulignent Ali Benhaddouche et Georges Para : « Plus la durée de chômage est longue et plus la motivation pour la recherche et l'obtention d'un emploi s'affaiblit ; les employeurs leurs préfèrent des personnes qui ont connu une interruption d'activité moins longue »<sup>10</sup>.

### Rmistes à la recherche d'un emploi

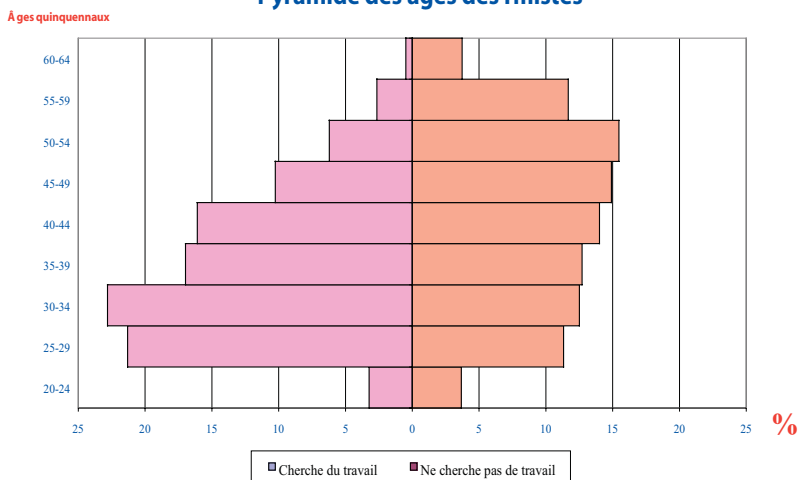


<sup>9</sup> « Les bénéficiaires du RMI non inscrits à l'ANPE : problèmes de santé, contraintes familiales. », Premières synthèses, n°40.3, DARES - septembre 2004.

<sup>10</sup> « Un marché du travail toujours fragile... », AntianeÉco, n°56, Insee - juin 2003.



## Pyramide des âges des rmistes



Source : Insee, enquête emploi 2004.

Les personnes cherchant du travail sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir eu recours à une formation depuis l'arrêt de leur formation initiale. De plus, les formations entreprises par les RMIstes cherchant du travail sont très clairement orientées vers une préparation à un retour à l'emploi (la moitié des formations pour ceux qui cherchent contre 42% de ceux qui ne cherchent pas). Le plus souvent ces formations sont proposées par l'Anpe ou un organisme public de placement, ce qui suppose une démarche active.

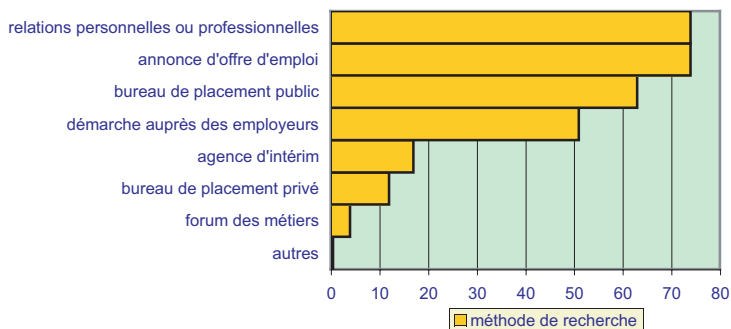
### Des modes de recherche variés

Les RMIstes ne cherchent pas du travail uniquement par le biais de l'Anpe.

Environ un tiers n'y est même pas inscrits. Parmi les RMIstes qui déclarent chercher un emploi, la proportion est un peu plus faible, 20% ne sont pas inscrits. Un tiers de ceux qui ne cherchent pas de travail, qui ne sont donc pas chômeurs au sens du BIT<sup>11</sup>, sont quand même inscrits. Cette frange de RMIstes souhaite rester en contact avec le monde du travail en particulier parce que l'ancienneté de l'inscription à l'ANPE permet d'être prioritaire sur certains dispositifs, comme le contrat emploi solidarité réservé aux demandeurs d'emploi de plus de douze mois. D'autres modes de recherche sont utilisés en parallèle, parfois même en remplacement.

<sup>11</sup> Est chômeur au sens du BIT, une personne sans travail, disponible sous 15 jours et cherchant activement un travail.

## Mode de recherche d'emploi des RMistes en Guadeloupe (Unité : %)



Source : Insee, enquête emploi 2004.

Les bureaux publics de placement (dont l'ANPE) ne sont pas les modes de recherche les plus employés. Les relations personnelles ou professionnelles et les annonces d'offres d'emploi sont les deux méthodes les plus utilisées chez les RMistes, car souvent les plus simples. Les femmes se tournent un peu plus que les hommes vers les annonces d'offres d'emploi et les hommes utilisent plus souvent leurs relations professionnelles ou personnelles. Mais les écarts entre sexes ne

sont pas très importants. Les plus jeunes privilégient les relations personnelles ou professionnelles et les annonces d'offres d'emploi, alors que leurs aînés (plus de 50 ans), ne passent pas beaucoup par les bureaux publics de placement. Un homme sur dix déclare chercher du travail mais n'utilise aucune méthode de recherche. Les femmes sont un peu plus nombreuses à diversifier leurs modes de recherche, quasiment la moitié d'entre elles utilisent quatre méthodes ou plus.

### Diversifications des modes de recherche d'un emploi selon le sexe et le diplôme.

	Hommes	Femmes	Aucun diplôme	Niveau primaire	Cap, Bep, Bac	Niveau supérieur
0	10%	5%	10%	3%	5%	0%
1 à 3	49%	49%	53%	48%	36%	49%
4 et plus	41%	46%	37%	49%	59%	51%

Source : Insee, enquête emploi 2004.

Les différences entre les diplômes se jouent surtout entre ceux qui ont un diplôme quel qu'il soit et ceux qui n'en ont pas. Les personnes sans diplôme sont près de 10% à n'utiliser aucun mode, les autres procèdent avec 1 à 3 modes différentes, contrairement aux diplômés qui diversifient beaucoup plus leur recherche.

L'âge a moins d'impact sur les modes de recherche employés. Mais plus les personnes sont âgées, plus elles ont tendance à déclarer chercher du travail et n'utiliser aucune méthode de recherche. Sachant qu'à partir d'un certain âge le découragement prend le dessus, il convient de rester prudent face aux déclarations sur la recherche ou non de travail.

## Certains RMIstes travaillent souvent dans l'informel

3700 RMIstes sont des actifs occupés parmi lesquels 2 500 sont à la recherche d'un travail. Parmi ces actifs occupés qui cherchent un nouvel emploi, beaucoup occupent un travail précaire et peu valorisant. Plus de quatre sur cinq sont à temps partiel (moins de 35 heures) et 40 % déclarent le subir. La quasi-totalité de ces personnes occupent un emploi occasionnel et les deux tiers sont dans le secteur informel. Ce type d'activité est souvent peu rémunéré comme l'explique O. Aguer : « 75% des personnes gagnent moins de 1000 euros par mois, 50% moins de 600 euros, 30% moins de 300 euros, 20% moins de 150 euros. »<sup>12</sup>. Ces travailleurs informels cherchent un emploi plus intéressant et mieux rémunéré. Ce sont, souvent, des indépen-

dants qui ont monté une petite affaire dans les services, la construction ou le commerce. Les méthodes de recherche de travail sont différentes de celles des salariés, il s'agit principalement de recherche de terrain, de locaux ou de matériel et de ressources financières.

Les RMIstes qui ne souhaitent pas retrouver de travail sont des inactifs ou des actifs occupés qui ne cherchent pas un autre emploi. Aucun n'est chômeur au sens du BIT. Les contraintes familiales et le découragement sont les raisons qui incitent les personnes à ne pas souhaiter retrouver un travail, les problèmes de santé sont également évoqués.

L'activité informelle peut aussi être avancée puisque 77% des actifs occupés qui ne cherchent pas de travail exercent une telle activité

### Secteur d'activité pour les RMIstes exerçant une activité informelle et ne cherchant pas de travail.

	Hommes	Femmes
Agriculture, pêche, sylviculture	8%	0%
Services, hôtellerie	54%	26%
Construction, BTP	27%	0%
Commerce	11%	74%
Effectifs totaux	758	214

Source : Insee, enquête emploi 2004.

Les hommes travaillant dans le secteur informel exercent leur activité principalement dans les services, l'hôtellerie et la construction. Les femmes se retrouvent surtout dans le commerce. Toujours parmi cette population, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que

les femmes à ne pas chercher de travail. Le type d'emploi informel qu'occupe les hommes est plus satisfaisant puisque 85% d'entre eux déclarent que leur emploi est occasionnel contre 92% des femmes.

<sup>12</sup> 10% des emplois ne sont pas déclarés aux Antilles-Guyane », *AntianeÉco*, n°56, Insee - juin 2003.

**Une population d'actifs occupés très masculinisée, à l'inverse de la population inactive.**

		Hommes	Femmes	Total	
<b>Chômage</b>		6500	8400	14900	
		44%	56 %	100%	
<i>Courte durée (moins de 1 an)</i>	<i>Effectifs</i>	300	600	900	
	<i>% ligne</i>	46%	54%	100%	
<i>Très longue durée (3 ans et plus)</i>	<i>Effectifs</i>	4200	5700	9900	
	<i>% ligne</i>	42%	58%	100%	
<b>Inactifs</b>		3600	6100	9700	
		37%	63%	100%	
<i>Autres inactifs (femmes au foyer, ...)</i>	<i>Effectifs</i>	3500	5900	9400	
	<i>% ligne</i>	37%	63%	100%	
<b>Actifs occupés</b>		2600	1100	3700	
		71%	29%	100%	
<i>Dont emploi informel</i>	<i>Effectifs</i>	1900	700	2600	
	<i>% ligne</i>	74%	26%	100%	
<i>Dont temps partiel</i>	<i>Effectifs</i>	1900	900	2800	
	<i>% ligne</i>	68%	32%	100%	
<i>Dont non-salariés</i>	<i>Effectifs</i>	2000	500	2500	
	<i>% ligne</i>	80%	20%	100%	
<b>Total</b>					
		<i>Effectifs</i>	12800	15600	28400
		<i>% ligne</i>	45%	55%	100%

Source : Enquête emploi 2004, Insee.

Parmi les RMIstes chômeurs 44% sont des hommes. Parmi les RMIstes chômeurs de très longue durée 42% sont des hommes.

La moitié des RMIstes sont au chômage aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

		Hommes	Femmes	Total	
<b>Chômage</b>		6500	8400	14900	
		<b>51%</b>	<b>54%</b>	<b>52%</b>	
<i>Courte durée (moins de 1 an)</i>	<i>Effectifs</i>	300	600	900	
	<i>% colonne</i>	3%	7%	6%	
<i>Très longue durée (3 ans et plus)</i>	<i>Effectifs</i>	4200	5700	9900	
	<i>% colonne</i>	66%	69%	68%	
<b>Inactifs</b>		3600	6100	9700	
		<b>28%</b>	<b>39%</b>	<b>34%</b>	
<i>Autres inactifs (femmes au foyer, ...)</i>	<i>Effectifs</i>	3500	5900	9400	
	<i>% colonne</i>	48%	37%	44%	
<b>Actifs occupés</b>		2700	1100	3800	
		<b>21%</b>	<b>7%</b>	<b>13%</b>	
<i>Dont emploi informel</i>	<i>Effectifs</i>	1900	700	2600	
	<i>% colonne</i>	73%	63%	70%	
<i>Dont temps partiel</i>	<i>Effectifs</i>	1900	900	2800	
	<i>% colonne</i>	72%	84%	76%	
<i>Dont non-salariés</i>	<i>Effectifs</i>	2000	500	2500	
	<i>% colonne</i>	52%	39%	48%	
<b>Total</b>					
		<i>Effectifs</i>	12800	15600	28400
		<i>% colonne</i>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Enquête emploi 2004, Insee.

Parmi les hommes RMIstes, 51% sont au chômage et parmi ces hommes RMIstes chômeurs, 66% sont des chômeurs très longue durée.

# Bénéficiaires du RMI en 2005

Au 31 décembre 2005

Nombre de dossiers bénéficiaires RMI avec un droit versable		34 693
Nombre de personnes couvertes dans le dispositif		72 052
Nombre d'intéressement à la reprise d'activité		1 043
Situation des bénéficiaires payés vis à vis des prestations logement		
Bénéficiaires du RMI et d'une prestation logement		10 918
Bénéficiaires du RMI et d'un avantage en nature (forfait appliqué)		23 082
Bénéficiaires du RMI sans aide au logement ni avantage en nature		693
Bénéficiaires selon l'existence de ressources extérieures		
Bénéficiaires du RMI + Prestation + Ressources		4 176
Bénéficiaires du RMI + Ressources		1 670
Bénéficiaires du RMI + Prestations		14 553
Bénéficiaires du RMI seulement		14 294

## Bénéficiaires du RMI au 31 décembre 2005

		Nombre
selon l'âge	Moins de 25 ans	744
	25 - 29 ans	4 865
	30 - 39 ans	11 943
	40 - 49 ans	10 720
	50 - 54 ans	3 159
	55 - 59 ans	2 265
	60 ans et plus	997
selon la situation de famille	couple sans enfant	3 565
	couple avec enfants	734
	femme seule avec enfant	12 242
	homme seul avec enfant	660
	femme seule sans enfant	5 124
	homme seul sans enfant	12 368
selon l'ancienneté des bénéficiaires	1 mois	517
	2 mois	641
	3 mois	701
	4 mois	658
	5 mois	584
	6 mois	476
	7 à 12 mois	3 194
	13 à 24 mois	5 080
	25 à 36 mois	4 216
	37 à 48 mois	3 272
	49 mois et plus	15 354
<b>Population totale</b>		<b>34 693</b>



# Allocataires pauvres en 2005

En 2005, le seuil des bas revenus était de 738,86 euros par mois.

## Allocataires sous le seuil de bas revenu

	Nombre	Part (%)
selon l'age		
0 - 24 ans	4 572	6,5
25 - 29 ans	8 319	11,8
30 - 39 ans	23 294	33,0
40 - 59 ans	32 373	45,8
60 ans et plus	2 097	3,0
selon la situation de famille		
isolé	26 156	37,0
monoparent	29 719	42,1
couple sans enfant	1 537	2,2
couple avec enfants	13 247	18,7
selon le nombre d'enfants		
0 enfant	27 693	39,2
1 enfant	18 222	25,8
2 enfants	13 247	18,7
3 enfants plus	10 750	15,2
<b>Population totale</b>	<b>70 659</b>	<b>100,0</b>

## Allocataires au dessus du seuil de bas revenu grâce aux prestations

	Nombre	Part (%)
selon l'age		
0 - 24 ans	279	3,4
25 - 29 ans	951	11,7
30 - 39 ans	3 413	42,1
40 - 59 ans	3 324	41,0
60 ans et plus	138	1,7
selon la situation de famille		
isolé	1 657	20,4
monoparent	3 729	46,0
couple sans enfant	20	2,5
couple avec enfants	2 515	31,0
selon le nombre d'enfants		
0 enfant	1 861	23,0
1 enfant	2 368	29,2
2 enfants	2 217	27,4
3 enfants plus	1 659	20,5
<b>Population totale</b>	<b>8 105</b>	<b>100,0</b>

Le seuil des bas revenus est égal à la demi-médiane des Revenus par Unité de Consommation (Ruc). La médiane est la valeur qui partage la population en deux parties égales :

- 1 - la moitié de la population a un revenu supérieur à la médiane,
- 2 - l'autre moitié a un revenu inférieur à la médiane.

Le Ruc est le résultat du revenu disponible de l'allocataire divisé par le nombre d'unité de consommation, sur la base de :

- 1 - une unité de consommation pour l'allocataire
- 2 - plus 0,5 unité par adulte et enfants de 14 ans et plus
- 3 - plus 0,3 unité par enfant de moins de 14 ans
- 4 - plus 0,2 unité pour une famille monoparentale.

#### Population de référence Ruc

		Nombre	Part (%)
selon que le montant brut du Ruc	0 - 0,5 smic	38 466	38,1
	0,5 - 0,75 smic	28 830	28,6
	0,75 - 1 smic	12 065	12,0
	1 - 1,5 smic	9 509	9,4
	1,5 smic et plus	4 279	4,2
	indéterminé	7 790	7,7
selon le poids des prestations dans les ressources	0 - 24 %	25 252	25,0
	25 - 49 %	11 614	11,5
	50 - 74 %	6 188	6,1
	75 - 99 %	4 013	4,0
	100 %	46 082	45,7
	indéterminé	7 790	7,7
<b>Population totale</b>		<b>10 939</b>	<b>100,0</b>

La population de référence, dans les calculs sur le seuil de bas revenu, est l'ensemble des allocataires hors étudiants, personne de plus de 65 ans et allocataires des régimes particuliers.







Directeur de la publication : René Jean  
Rédactrice en chef : Élisabeth Lauret  
Rédaction : Marie Claire Parriault  
Imprimerie : Caraïbe impression



**INSEE**  
ANTILLES GUYANE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES



ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
de la  
Guadeloupe

II  
AN  
INS  
DE